



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 47400

Texte de la question

M. Pierre-Louis Fagniez appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, qui annonce la création d'un institut national du cancer. Ce groupement d'intérêt public sera chargé de veiller à la cohérence, à la qualité et à l'efficacité des actions menées en matière de lutte contre le cancer au niveau national. Le Val-de-Marne dispose de nombreux atouts qui font de ce département un candidat très sérieux pour accueillir cet institut. Il constitue tout d'abord un centre particulièrement actif de recherche et de lutte contre le cancer grâce au travail accompli au sein de l'institut Gustave-Roussy, de l'hôpital Paul-Brousse et du CHU Henri-Mondor. On peut également y recenser plus de trente centres de recherche Inserm et vingt unités du CNRS, sans oublier que l'institut Pasteur souhaite s'installer à Rungis. Par ailleurs, la proximité de Paris et les facilités d'accès dont dispose le Val-de-Marne en font un lieu d'accueil naturel. Compte tenu de sa légitimité scientifique, technologique, hospitalière et géographique, ce département réunit toutes les conditions pour accueillir l'institut national du cancer et oeuvrer contre ce fléau que le Président de la République a élevé au rang des trois priorités de son quinquennat. Ayant à nouveau rappelé l'importance stratégique de la candidature du Val-de-Marne, il souhaite savoir dans quels délais sera connu le choix de l'implantation de l'institut national du cancer.

Texte de la réponse

Le ministre de la santé et de la protection sociale prend acte de la candidature du département du Val-de-Marne pour accueillir le futur institut national du cancer et remercie l'honorable parlementaire de l'intérêt que son département témoigne à l'égard de ce grand projet. La décision d'implantation de l'institut national du cancer sera prise prochainement, après analyse de tous les critères pouvant qualifier les différentes propositions de site. Bien entendu, les arguments présentés seront pris en compte dans cette analyse.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Louis Fagniez](#)

Circonscription : Val-de-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47400

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2004, page 7517

Réponse publiée le : 26 octobre 2004, page 8530